



Assemblée générale

Distr. générale
15 février 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Liste préliminaire des questions à inscrire à l'ordre du jour provisoire de la soixante-quatorzième session ordinaire de l'Assemblée générale**

Note du Secrétaire général

1. Le présent document a été établi conformément à la recommandation du Comité spécial pour la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale qui figure au paragraphe 17 a) de l'annexe II de la résolution 2837 (XXVI) de l'Assemblée, en date du 17 décembre 1971.

2. Les documents suivants, relatifs à l'ordre du jour de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, paraîtront aux dates ci-après :

Liste préliminaire annotée (A/74/100).....	14 juin 2019
Ordre du jour provisoire (A/74/150)**.....	19 juillet 2019
Liste supplémentaire (A/74/200).....	29 août 2019
Mémoire présenté par le Secrétaire général au Bureau (A/BUR/74/1)	17 septembre 2019

3. La soixante-quatorzième session s'ouvrira au Siège de l'Organisation des Nations Unies le mardi 17 septembre 2019, à 15 heures.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (1^{er} mars 2019).

** La numérotation des points inscrits sur la liste préliminaire a été établie conformément à la résolution [58/316](#) et tient compte des priorités de l'Organisation des Nations Unies pour la période 2018-2019, comme il en a été décidé dans la résolution [71/6](#).

*** L'ordre du jour provisoire tiendra compte des résolutions et décisions que l'Assemblée générale pourrait encore adopter à sa soixante-treizième session.



1. Ouverture de la session par la présidence de l'Assemblée générale (art. 1, 30 et 31).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (art. 62).
3. Pouvoirs des représentants à la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale (art. 28) :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs ;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Élection à la présidence de l'Assemblée générale (art. 30).
5. Élection des bureaux des grandes commissions (art. 30 et 103).
6. Élection à la vice-présidence de l'Assemblée générale (art. 30).
7. Organisation des travaux, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour : rapports du Bureau (art. 21).
8. Débat général (résolution [57/301](#)).

A. Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies

9. Rapport du Conseil économique et social (art. 13 b) ; décision 1982/112 du Conseil économique et social).
10. Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des déclarations politiques sur le VIH/sida (résolutions [S-26/2](#), [60/262](#), [65/277](#) et [70/266](#)).
11. Le sport au service du développement et de la paix : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique (résolution [72/6](#)).
12. Amélioration de la sécurité routière mondiale (résolution [72/271](#)).
13. 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique¹.
14. Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes (résolutions [70/299](#), [71/251](#) et [72/305](#)).
15. Culture de paix (résolutions [64/13](#), [72/241](#), [73/126](#) et [73/129](#)).
16. Les technologies de l'information et des communications au service du développement durable (résolution [73/218](#)).
17. Questions de politique macroéconomique :
 - a) Commerce international et développement (résolutions 1995 (XIX), [72/201](#) et [73/219](#)) ;

¹ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la soixante-treizième session. Elle sera inscrite au projet d'ordre du jour de la soixante-quatorzième session sous réserve de la décision que l'Assemblée prendra éventuellement à son sujet à sa soixante-treizième session.

- b) Système financier international et développement (résolution [73/220](#)) ;
 - c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement (résolution [73/221](#)) ;
 - d) Produits de base (résolution [72/205](#)) ;
 - e) Amélioration de l'accès aux services financiers pour le développement durable (résolution [72/206](#)) ;
 - f) Promotion de la coopération internationale dans les domaines de la lutte contre les flux financiers illicites et du renforcement des bonnes pratiques en matière de recouvrement des avoirs pour favoriser le développement durable (résolution [73/222](#)).
18. Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement (résolution [73/223](#)).
19. Développement durable (résolutions [71/220](#), [72/214](#), [72/215](#) et [73/224](#)) :
- a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (résolution [73/227](#)) ;
 - b) Suivi et application des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (résolution [71/225](#), [72/307](#) et [73/228](#)) ;
 - c) Réduction des risques de catastrophe (résolutions [73/230](#) et [73/231](#)) ;
 - d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures (résolution [73/232](#)) ;
 - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (résolution [73/233](#)) ;
 - f) Convention sur la diversité biologique (résolution [73/234](#)) ;
 - g) Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (résolution [73/260](#)) ;
 - h) L'éducation au service du développement durable (résolution [72/222](#)) ;
 - i) Harmonie avec la nature (résolution [73/235](#)) ;
 - j) Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable (résolution [73/236](#)) ;
 - k) Lutte contre les tempêtes de sable et de poussière (résolution [73/237](#)) ;
 - l) Développement durable dans les régions montagneuses (résolution [71/234](#)).
20. Mondialisation et interdépendance :
- a) Rôle des Nations Unies dans la promotion du développement à l'heure de la mondialisation et de l'interdépendance (résolution [72/227](#)) ;
 - b) Science, technologie et innovation au service du développement durable (résolution [72/228](#)) ;

- c) Culture et développement durable (résolution [72/229](#)) ;
 - d) Coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire (résolution [72/230](#)).
21. Groupes de pays en situation particulière :
- a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (résolution [73/242](#)) ;
 - b) Suivi de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral (résolution [73/243](#)).
22. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement :
- a) Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018–2027) (résolution [73/246](#)) ;
 - b) Participation des femmes au développement (résolutions [69/236](#) et [72/234](#)) ;
 - c) Mise en valeur des ressources humaines (résolution [72/235](#)) ;
 - d) Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution [73/244](#)).
23. Activités opérationnelles de développement :
- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (résolutions [72/279](#) et [73/248](#)) ;
 - b) Coopération Sud-Sud pour le développement (résolution [73/249](#)).
24. Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition (résolution [73/253](#)).
25. Développement social (résolutions [72/140](#), [72/142](#) et [72/143](#)) :
- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution [73/141](#)) ;
 - b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (résolutions [72/145](#), [72/146](#), [73/143](#) et [73/144](#)) ;
26. Promotion des femmes :
- a) Promotion des femmes (résolutions [72/148](#), [72/149](#) et [73/148](#)) ;
 - b) Suite donnée aux textes issus de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolutions [50/203](#), [52/100](#) et [72/147](#)).

B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

- 27. Rapport du Conseil de sécurité [art. 13 b)].
- 28. Rapport de la Commission de consolidation de la paix (résolution [60/180](#)).
- 29. Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies (résolution [55/285](#)).

30. Les diamants, facteur de conflits².
31. Prévention des conflits armés :
 - a) Prévention des conflits armés (résolutions [71/248](#), [73/194](#) et document [A/71/755](#)) ;
 - b) Renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et la prévention et le règlement des conflits².
32. Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM et leurs incidences sur la paix et la sécurité internationales et sur le développement².
33. Retrait complet des forces militaires étrangères du territoire de la République de Moldova².
34. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud².
35. La situation au Moyen-Orient (résolutions [73/22](#) et [73/23](#)).
36. Question de Palestine (résolutions [73/18](#) et [73/19](#)).
37. La situation en Afghanistan (résolution [73/88](#)).
38. La situation dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan².
39. Question de l'île comorienne de Mayotte².
40. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique (résolution [73/8](#)).
41. La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (décision 60/508)³.
42. Question de Chypre (résolution 58/316)³.
43. Agression armée contre la République démocratique du Congo (résolution 58/316)³.
44. Question des Îles Falkland (Malvinas) (résolution 58/316)³.
45. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti (résolution 58/316)³.
46. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (résolution 58/316)³.
47. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression irakienne contre le Koweït (résolution 58/316)³.
48. Assistance à la lutte antimines (résolution [72/75](#)).
49. Effets des rayonnements ionisants (résolution [73/261](#)).

² Cette question, qui n'a pas encore été examinée par l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, reste inscrite à l'ordre du jour de cette session. Elle sera inscrite au projet d'ordre du jour de la soixante-quatorzième session sous réserve de la décision que l'Assemblée prendra éventuellement à son sujet à sa soixante-treizième session.

³ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de façon à pouvoir être examinée sur notification d'un État Membre.

50. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace :
 - a) Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (résolution [73/91](#)) ;
 - b) Table ronde commune des Première et Quatrième Commissions consacré aux risques éventuels pour la sécurité et la viabilité des activités spatiales (résolution [73/91](#)).
51. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (résolutions [73/92](#), [73/93](#), [73/94](#) et [73/95](#)).
52. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (résolutions [73/96](#), [73/97](#), [73/98](#), [73/99](#) et [73/100](#)).
53. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects¹.
54. Étude d'ensemble des missions politiques spéciales (résolution [73/101](#)).
55. Questions relatives à l'information (résolutions [73/102 A](#) et [B](#)).
56. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes communiqués en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (résolution [73/103](#)).
57. Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes (résolution [73/104](#)).
58. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (résolution [73/105](#)).
59. Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation (résolution [73/106](#)).
60. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (résolutions [73/107](#), [73/108](#), [73/109](#), [73/110](#), [73/111](#), [73/112](#), [73/113](#), [73/114](#), [73/115](#), [73/116](#), [73/117](#), [73/118](#), [73/119](#), [73/120](#), [73/121](#), [73/122](#) et [73/123](#)).
61. Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India (décision [73/504](#)).
62. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles (résolution [73/255](#)).
63. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires (résolutions 428 (V), [73/150](#) et [73/151](#)).
64. Consolidation et pérennisation de la paix (résolutions [72/243](#) et [72/276](#)).
65. La Situation dans les territoires ukrainiens temporairement occupés².

C. Développement de l'Afrique

66. Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international :
 - a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international ;
 - b) Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique.

D. Promotion des droits de l'homme

67. Rapport du Conseil des droits de l'homme (résolutions [60/251](#) et [65/281](#)).
68. Promotion et protection des droits de l'enfant :
 - a) Promotion et protection des droits de l'enfant (résolutions [73/154](#), [73/153](#) et [73/155](#) ;
 - b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants (décision 73/528).
69. Droits des peuples autochtones :
 - a) Droits des peuples autochtones (résolutions [71/321](#) et [73/156](#)) ;
 - b) Suite donnée au document final de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, dite Conférence mondiale sur les peuples autochtones (résolution [73/156](#)).
70. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée :
 - a) Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (résolutions 2106 A (XX), 3381 (XXX), [73/157](#) et [73/262](#)) ;
 - b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (résolution [73/262](#)).
71. Droit des peuples à l'autodétermination (résolutions [73/159](#) et [73/160](#)).
72. Promotion et protection des droits de l'homme :
 - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme (résolutions 2200 A (XXI), [39/46](#), [72/162](#) et [72/163](#)) ;
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales (résolutions [72/164](#), [72/166](#), [72/170](#), [72/171](#), [72/174](#), [72/175](#), [72/178](#), [72/179](#), [72/180](#), [71/181](#), [72/182](#), [72/183](#), [72/184](#), [72/187](#), [73/164](#), [73/166](#), [73/167](#), [73/168](#), [73/169](#), [73/171](#), [73/172](#), [73/174](#) et [73/176](#)) ;
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux (résolutions [73/180](#), [A/73/181](#), [73/263](#) et [73/264](#)) ;
 - d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (résolutions [48/121](#) et [48/141](#)).

E. Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire

73. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale (résolution [48/162](#)) :
 - a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies (résolutions [48/162](#), [73/136](#), [73/137](#) et [73/139](#)) ;
 - b) Assistance au peuple palestinien (résolution [73/256](#)) ;
 - c) Assistance économique spéciale à certains pays et à certaines régions (résolution [48/162](#)) ;
 - d) Renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl (résolution [71/125](#)).

F. Promotion de la justice et du droit international

74. Rapport de la Cour internationale de Justice [art. 13 b)].
75. Rapport de la Cour pénale internationale (résolutions [58/318](#) et [73/7](#)).
76. Les océans et le droit de la mer :
 - a) Les océans et le droit de la mer (résolutions [49/28](#), [52/26](#), [54/33](#), [65/37](#) A et [73/124](#)) ;
 - b) Assurer la viabilité des pêches, notamment grâce à l'Accord de 1995 aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs et à des instruments connexes (résolution [73/125](#)).
77. Responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite résolutions [56/83](#) et [71/133](#)).
78. Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies (résolution [73/196](#)).
79. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa cinquante et unième session (résolutions 2205 XXI et [73/197](#)).
80. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international (résolution [73/201](#)).
81. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante et onzième session (résolution [73/265](#)).
82. Protection diplomatique (résolution [71/142](#)).
83. Examen des questions de la prévention des dommages transfrontières résultant d'activités dangereuses et de la répartition des pertes consécutives à de tels dommages (résolutions [61/36](#) et [71/143](#)).

84. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (résolutions [72/118](#) et [73/206](#)).
85. L'état de droit aux niveaux national et international (résolution [73/207](#)).
86. Portée et application du principe de compétence universelle (résolution [73/208](#)).
87. Le droit des aquifères transfrontières (résolutions [63/124](#) et [71/150](#)).
88. Demande d'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur les effets juridiques de la séparation de l'archipel des Chagos de Maurice en 1965².
89. Demande d'avis consultatif à la Cour internationale de Justice sur les effets des obligations imposées aux États par différentes sources de droit international en ce qui concerne l'immunité des chefs d'État et de gouvernement et hauts fonctionnaires².

G. Désarmement

90. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolution 1145 (XII)].
91. Réduction des budgets militaires :
 - a) Réduction des budgets militaires (résolution [35/142 B](#)) ;
 - b) Information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires (résolution [72/20](#)).
92. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (résolution [72/21](#)).
93. Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (résolution [73/26](#)).
94. Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco) (résolutions 2286 (XXII), 3262 (XXIX) et [71/27](#)).
95. Progrès de l'informatique et des télécommunications et sécurité internationale (résolutions [73/27](#) et [73/266](#)).
96. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (résolution [73/28](#)).
97. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces visant à garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes (résolution [73/29](#)).
98. Prévention d'une course aux armements dans l'espace :
 - a) Prévention d'une course aux armements dans l'espace (résolutions [72/250](#) et [73/30](#)) ;
 - b) Non-déploiement d'armes dans l'espace en premier (résolution [73/31](#)) ;
 - c) Nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace (décision 73/512).
99. Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement (résolution [73/32](#)).

100. Désarmement général et complet (résolution 73/71) :

- a) Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires (résolution 73/65) ;
- b) Désarmement nucléaire (résolution 73/50) ;
- c) Notification des essais nucléaires (résolution 42/38 C) ;
- d) Relation entre le désarmement et le développement (résolution 73/37) ;
- e) Interdiction de déverser des déchets radioactifs (résolution 72/52) ;
- f) Désarmement régional (résolution 73/33) ;
- g) La transparence dans le domaine des armements (résolutions 46/36 L et 71/44) ;
- h) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional (résolution 73/34) ;
- i) Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (résolution 73/42) ;
- j) Hémisphère Sud et zones adjacentes exempts d'armes nucléaires (résolution 72/45) ;
- k) Respect des normes environnementales dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements (résolution 73/39) ;
- l) Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires (résolution 73/64) ;
- m) Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (résolution 73/45) ;
- n) Mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (résolution 73/61) ;
- o) Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et de petit calibre (résolution 73/52) ;
- p) Réduction du danger nucléaire (résolution 73/56) ;
- q) Le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects (résolution 73/69) ;
- r) Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire (résolution 73/70) ;
- s) Promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération (résolution 73/41) ;
- t) Mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive (résolution 73/55) ;
- u) Adoption de mesures de confiance à l'échelon régional et sous-régional (résolution 73/35) ;

- v) Problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus (résolution 72/55) ;
 - w) Mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (résolution 73/72) ;
 - x) Suivi des obligations en matière de désarmement nucléaire contractées à l'issue des conférences des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargées d'examiner le Traité en 1995, en 2000 et en 2010 (résolution 72/29) ;
 - y) Traité sur le commerce des armes (résolution 73/36) ;
 - z) Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok) (décision 72/515) ;
 - aa) Agir dans l'unité, avec une détermination renouvelée, en vue de l'élimination totale des armes nucléaires (résolution 73/62) ;
 - bb) Faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire (résolution 72/31) ;
 - cc) Suivi de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire de 2013 (résolution 73/40) ;
 - dd) Table ronde commune des Première et Quatrième Commissions consacré aux risques éventuels pour la sécurité et la viabilité des activités spatiales (résolution 73/72) ;
 - ee) Conséquences humanitaires des armes nucléaires (résolution 73/47) ;
 - ff) Impératifs éthiques pour un monde exempt d'armes nucléaires (résolution 73/68) ;
 - gg) Application de la Convention sur les armes à sous-munitions (résolution 73/54) ;
 - hh) Vérification du désarmement nucléaire (décision 73/514) ;
 - ii) Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (résolution 73/48).
101. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
- a) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires (résolution 73/74) ;
 - b) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (résolution 73/75) ;
 - c) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (résolution 73/76) ;
 - d) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (résolution 73/77) ;
 - e) Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (résolution 73/78) ;
 - f) Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement (résolution 73/80).

102. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire :
 - a) Rapport de la Conférence du désarmement (résolution [73/81](#)) ;
 - b) Rapport de la Commission du désarmement (résolution [73/82](#)).
103. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient (résolution [73/83](#) et décision 73/546).
104. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (résolution [73/84](#)).
105. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (résolution [73/85](#)).
106. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (résolution [73/86](#)).
107. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (résolution [73/87](#)).

H. Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations

108. Prévention du crime et justice pénale (résolutions [72/195](#), [73/184](#) et [73/186](#)).
109. Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles (résolution [73/187](#)).
110. Contrôle international des drogues (résolution [73/192](#)).
111. Mesures visant à éliminer le terrorisme international (résolution [73/211](#)).

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

112. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (art. 13 a) et 48 ; résolutions [47/120 B](#) et [51/241](#)).
113. Rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix (résolution [60/287](#)).
114. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (art. 49).
115. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
 - a) Élection de membres non permanents du Conseil de sécurité (art. 142 ; décision 72/419) ;
 - b) Élection de membres du Conseil économique et social (art. 145 ; décision 72/421).

116. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
- a) Élection de membres du Comité du programme et de la coordination (décisions 42/450 et 73/410) ;
 - b) Élection de membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix (résolutions 60/180 et 63/145 et décision 73/413) ;
 - c) Élection de membres du Conseil des droits de l'homme (résolutions 60/251 et 65/281 et décision 73/402).
117. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (art. 155 ; décision 73/404) ;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions (art. 158 ; décision 73/405) ;
 - c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (résolution 155 (II) et décision 73/406) ;
 - d) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes (résolutions 74 (I) et 55/248 et décision 72/407) ;
 - e) Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit (résolution 61/275 et décision 72/409) ;
 - f) Nomination de membres du Comité des conférences (résolution 43/222 B et décision 73/411) ;
 - g) Nomination de membres du Corps commun d'inspection (résolutions 31/192 et 61/238 et décision 71/414) ;
 - h) Nomination de membres du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables² ;
 - i) Nomination de juges du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies (résolutions 62/228 et 63/253 et décisions 73/408 A et B).
118. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (art. 134 à 138).
119. Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire (résolutions 60/265, 64/289, 70/299 et 72/305).
120. La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies (résolution 72/284).
121. Commémoration de l'abolition de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves (résolution 70/7).
122. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies¹.
123. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale (résolution 58/316).
124. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et autres questions connexes ayant trait au Conseil de sécurité¹.

125. Renforcement du système des Nations Unies :
 - a) Renforcement du système des Nations Unies¹ ;
 - b) Rôle central du système des Nations Unies dans la gouvernance mondiale¹.
126. Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions (résolutions [55/285](#) et [68/268](#)).
127. Multilinguisme².
128. Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire (résolutions [65/123](#) et [72/278](#)).
129. Santé mondiale et politique étrangère (résolutions [73/131](#), [73/132](#) et décision [72/560](#)).
130. Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux (résolution [1966 \(2010\)](#) du Conseil de sécurité).
131. Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient (résolution [72/252](#)).
132. Exploitation et atteintes sexuelles : application d'une politique de tolérance zéro².
133. La responsabilité de protéger et la prévention du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité².
134. Rapports financiers et états financiers audités et rapports du Comité des commissaires aux comptes (résolutions [52/212 B](#) et [73/268](#)) :
 - a) Organisation des Nations Unies ;
 - b) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies ;
 - c) Centre du commerce international ;
 - d) Université des Nations Unies ;
 - e) Plan-cadre d'équipement ;
 - f) Programme des Nations Unies pour le développement ;
 - g) Fonds d'équipement des Nations Unies ;
 - h) Fonds des Nations Unies pour l'enfance ;
 - i) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ;
 - j) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche ;
 - k) Fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ;
 - l) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement ;
 - m) Fonds des Nations Unies pour la population ;
 - m) Programme des Nations Unies pour les établissements humains ;
 - n) Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;
 - p) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ;

- q) Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ;
 - r) Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux ;
 - s) Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.
135. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (résolutions [41/213](#), [69/273](#), [72/303](#), [72/266B](#), [73/281](#) et décisions 73/547).
 136. Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 (résolutions [72/261](#), [72/262](#), [72/263](#), [72/264](#), [72/265](#), [72/266](#) A et B, [73/279](#) et [73/280](#) A à C et décision 73/547).
 137. Projet de budget-programme pour 2020 (résolutions [72/266](#) A et B, [73/274](#), [73/279](#) et [73/280](#) A à C).
 138. Planification des programmes (résolutions [58/269](#), [62/224](#), [72/266](#) A et [73/269](#)).
 139. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies (résolution [47/215](#)).
 140. Plan des conférences (résolutions 1202 (XII) et [73/270](#)).
 141. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (résolution [73/271](#)).
 142. Gestion des ressources humaines (résolutions [72/254](#) et décision 73/547).
 143. Corps commun d'inspection (résolutions [31/192](#), [62/246](#) et [72/269](#)).
 144. Régime commun des Nations Unies (résolutions 3357 (XXIX), [72/255](#) et [73/273](#)).
 145. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (décisions 47/449, 69/551 et 73/547).
 146. Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (résolutions [48/218](#) B, [54/244](#), [59/272](#) et [73/275](#)).
 147. Examen de l'application des résolutions [48/218](#) B, [54/244](#), [59/272](#), [64/263](#) et [69/253](#) de l'Assemblée générale (résolution 69/253).
 148. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies (résolution [73/276](#)).
 149. Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux (résolutions [66/240](#) A, [72/270](#) et [73/277](#)).
 150. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (résolutions [49/233](#), [72/286](#) [72/287](#) et [72/288](#)).
 151. Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei².
 152. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine².
 153. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire².

154. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre².
 155. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo².
 156. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental².
 157. Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti².
 158. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti².
 159. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo².
 160. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria².
 161. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali².
 162. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient² :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement ;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
 163. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud².
 164. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental².
 165. Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour¹.
 166. Financement des activités découlant de la résolution [1863 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité².
 167. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (résolution [73/212](#)).
 168. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique (décision 73/534).
 169. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasiennne (décision 73/535).
 170. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties (décision 73/536).
 171. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides (décision 73/537).
 172. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds pour l'environnement mondial (décision 73/538).
-